

# Habitants de Metzert... Bienvenue !

Réunion d'information et de consultation

Mardi 8 mai 2012



# Déroulement de la soirée

## I. Information

- 1) Principes de l'ODR et de l'A21L
- 2) Bilan de l'ODR précédente
- 3) Analyse AFOM

## II. Consultation

- 1) Présentation de la méthode et des consignes
- 2) Travail en sous-groupes
- 3) Mise en commun

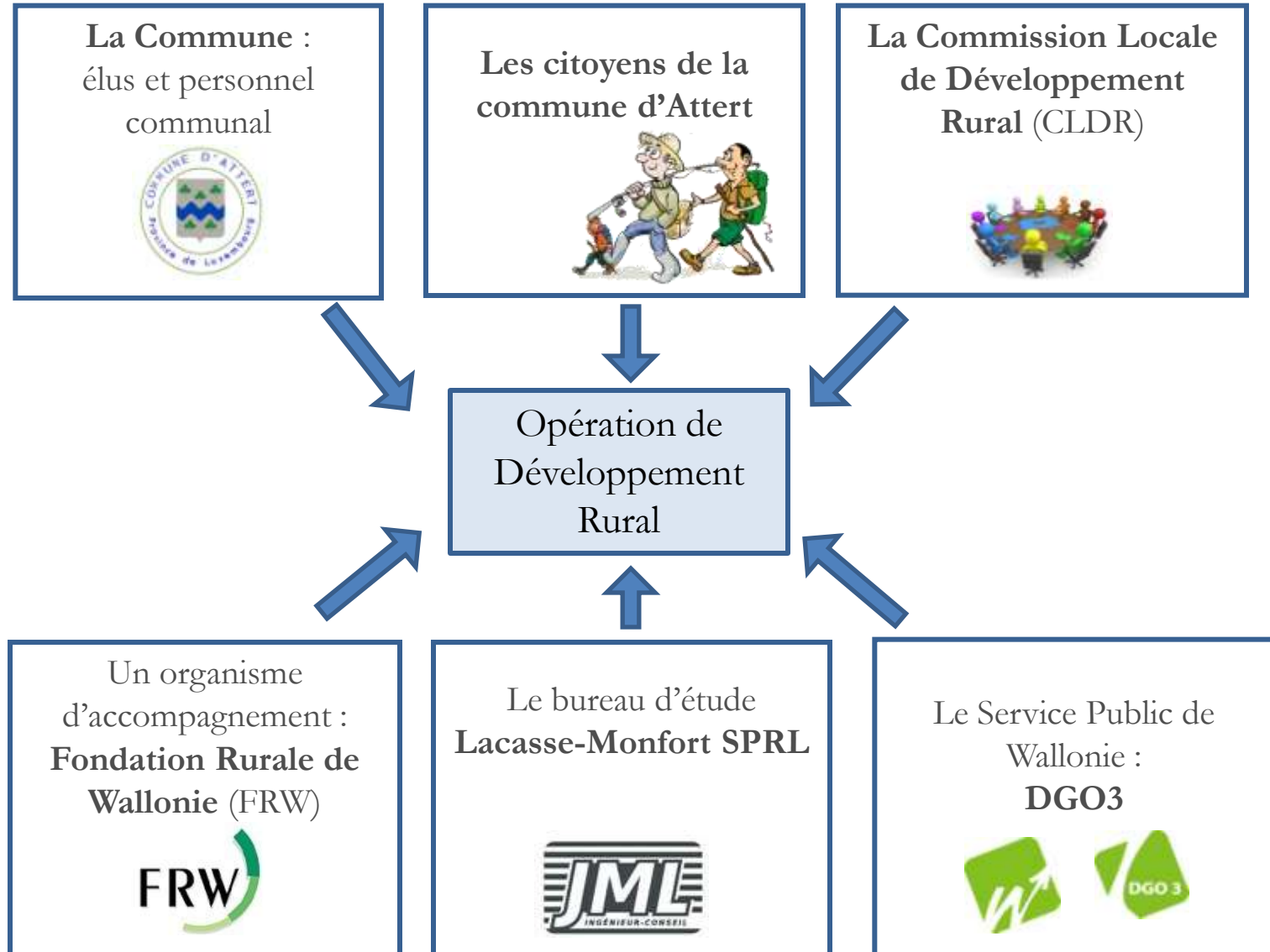
# Opération de développement rural (ODR)

- « *Ensemble coordonné d'actions de développement (...) conduites par une commune, (...) de manière à **améliorer les conditions de vie de ses habitants** au point de vue économique, social et culturel.* » (Art. 1 décret relatif au développement rural du 06 juin 1991)

- Outil de gestion communale sur **10 ans**



# Une œuvre collective



# Un programme communal de développement rural (PCDR), c'est...



## 4 parties:

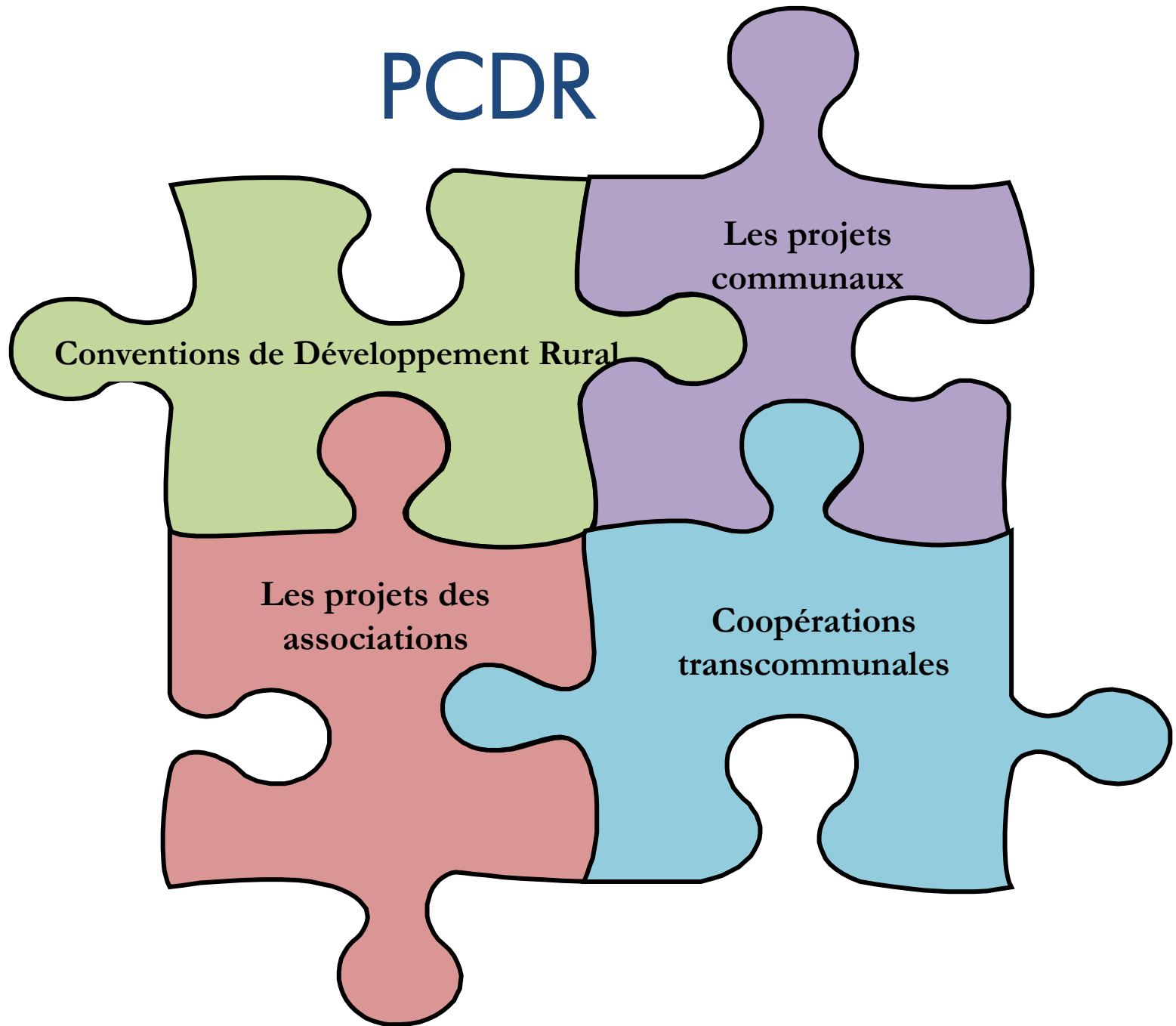
- I. Données socio-économiques de la commune ;
- II. Méthode de participation et résultats ;
- III. Objectifs (stratégie de développement);
- IV. Projets et actions à mettre en œuvre à court et moyen terme

## Principes importants:

- **Participation** des habitants
- **Intégration** des différentes politiques locales
  - Outil d'aide à la décision
  - Meilleure gestion des fonds publics

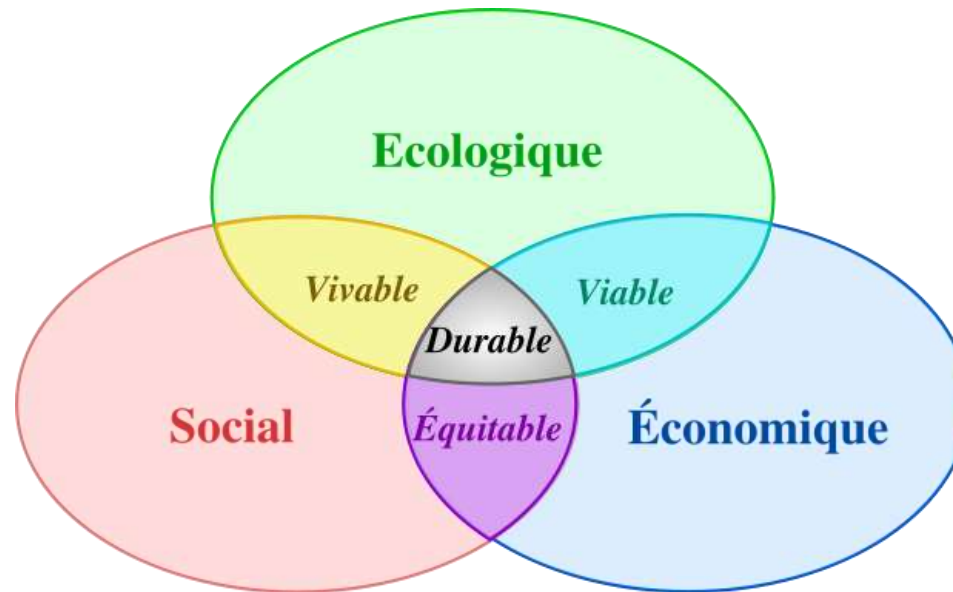


# PCDR



# Le développement durable

Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

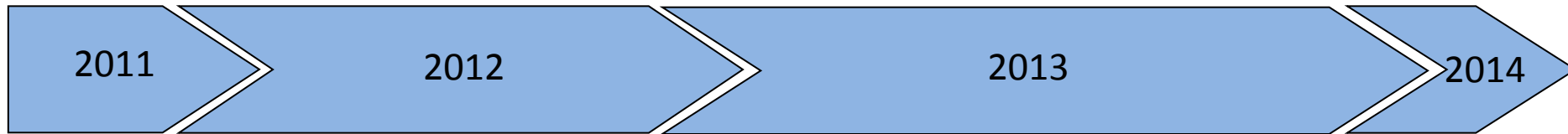




- Environnement :
  - Biodiversité
  - Air / Sol / Eau
  - Bruit
  - Déchets
- Energie (consommation / production)
- Patrimoine naturel :
  - forêt
  - paysage
- Patrimoine bâti
- Aménagement du territoire
  - Consommation de l'espace
- Mobilité
- Cohésion sociale :
  - Logement
  - Emploi
- Services
- Solidarité (Nord/Sud, territoriale, et intergénérationnelle...)
- Culture
- Economie
  - commerce
  - agriculture
  - tourisme
  - PME et TPE
- Participation citoyenne et associative
- Gestion publique (consommation durable...)
- Coopération transfrontalière et transcommunale
- Autres ...



# Déroulement de l'opération



Rencontres avec les  
personnes ressources et  
visites de terrain

Consultation  
villageoise  
(11)

Synthèse  
(1)

Groupes de Travail  
thématiques

CLDR



# Bilan des PCDR précédents

# La rénovation et le développement rural à Attert de 1975 à nos jours

3 grands champs d'action :

- le cadre
- le milieu
- le niveau de vie

# Les conventions de rénovation rurale de 1975 à 1989

223 millions FB de travaux

- Voiries et infrastructures techniques
- Aménagements de villages :

Nobressart, Thiaumont, Schockville, Tattert, Lottert, Tontelange, Nothomb, **Metzert**

- Aménagements de bâtiments :

- chapelle de Lottert,
- presbytère de Thiaumont,
- ancienne maison communale de Nothomb,
- achat du domaine communal,
- maison communale de Tontelange,
- presbytère de Metzert,
- maison de village de Lischert,
- presbytère d'Attert,
- école de Post,
- centre de rénovation rurale à Attert

# PCDR 1997

65 projets :

- 45 réalisés (69%), dont 39 semblent avoir atteint le résultat escompté
- 8 en cours de réalisation (12%)
- 12 non réalisés (18%)

## 8 projets subsidiés dans le cadre du décret **développement rural**

(total subsides reçus : 1.916. 682,16 €) :

### – Maisons de village

- Nothomb
- Heinstert



### – Création de la maison des produits de la vallée



– Aménagements d'espaces publics :

- liaison Thiaumont- Nobressart
- **Metzert hameau de la Côte rouge**
- Schadeck
- Heinstert « rues du Routy et de la Rigole »
- Parette





AFOM

Atouts

Faiblesses

Opportunités

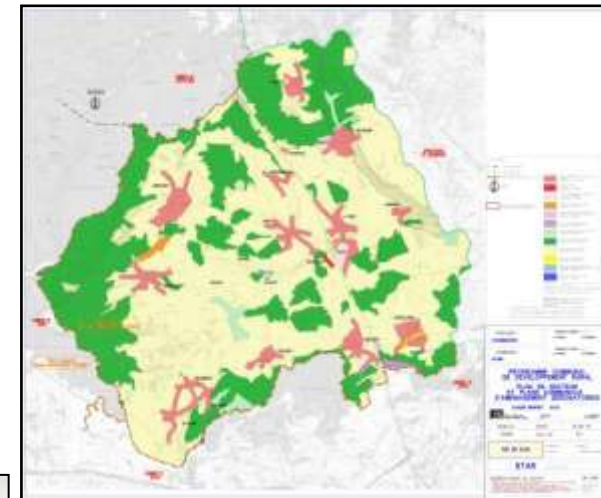
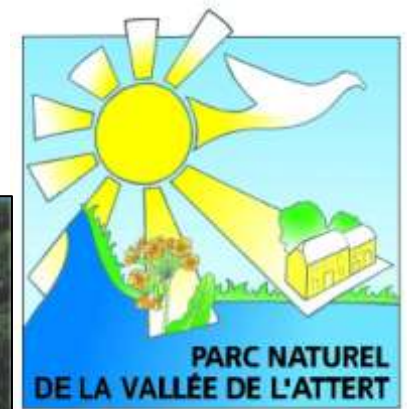
Menaces



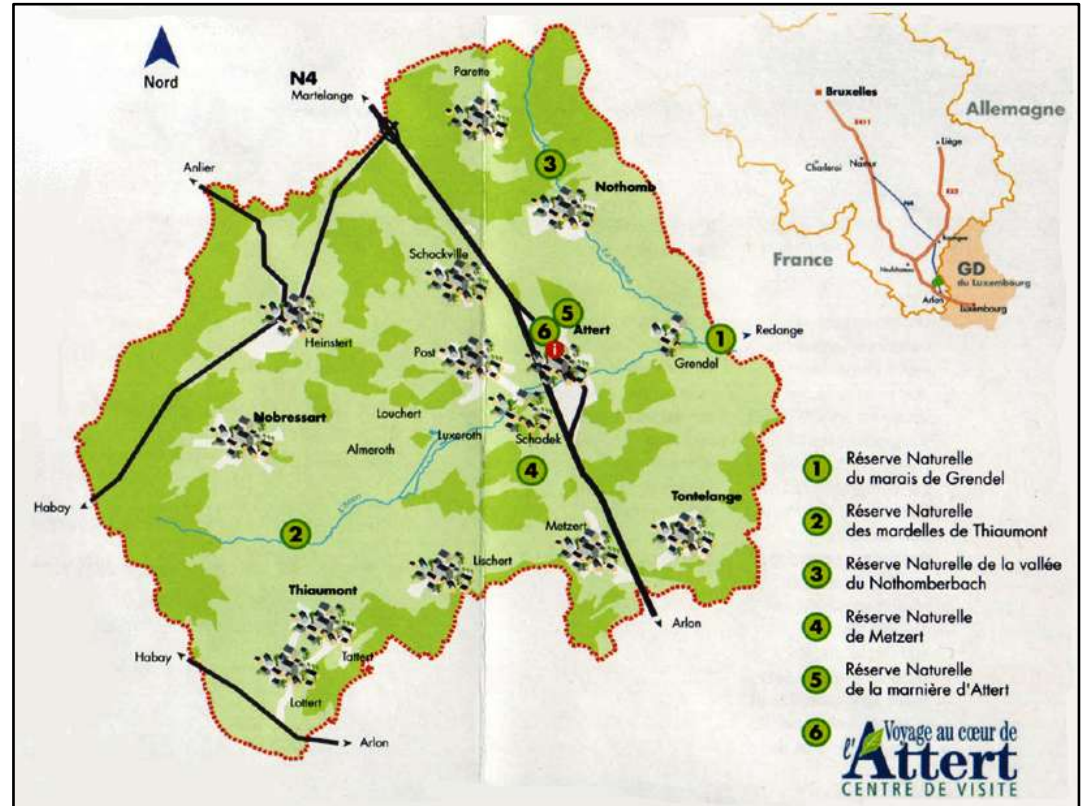
# Environnement et nature

## Atouts

- Parc Naturel de la Vallée de l'Attert
  - Commune rurale
    - Densité 71 hab./km<sup>2</sup>
    - 19 villages et hameaux
  - 33% de forêts
  - Caractère semi-bocager



- SGIB, Réserves naturelles, Natura 2000

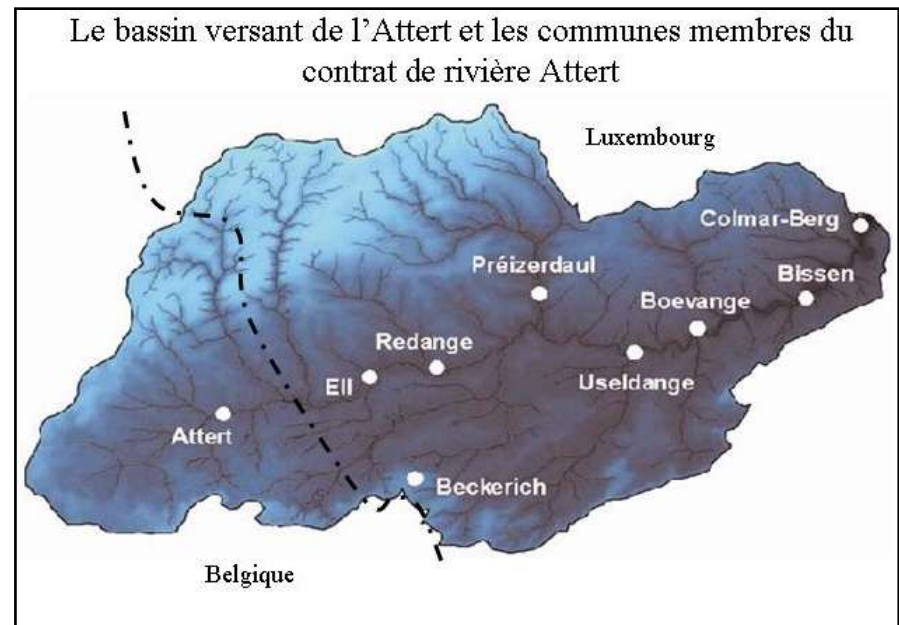




- Mares, étangs, haies...
- Patrimoine rural



- Contrat Rivière
- Plan Maya



# Faiblesses

- Morcellement du réseau écologique
- Plantes invasives
- Arrachement de haies
- Gestion forêts privées



Balsamine de l'Himalaya



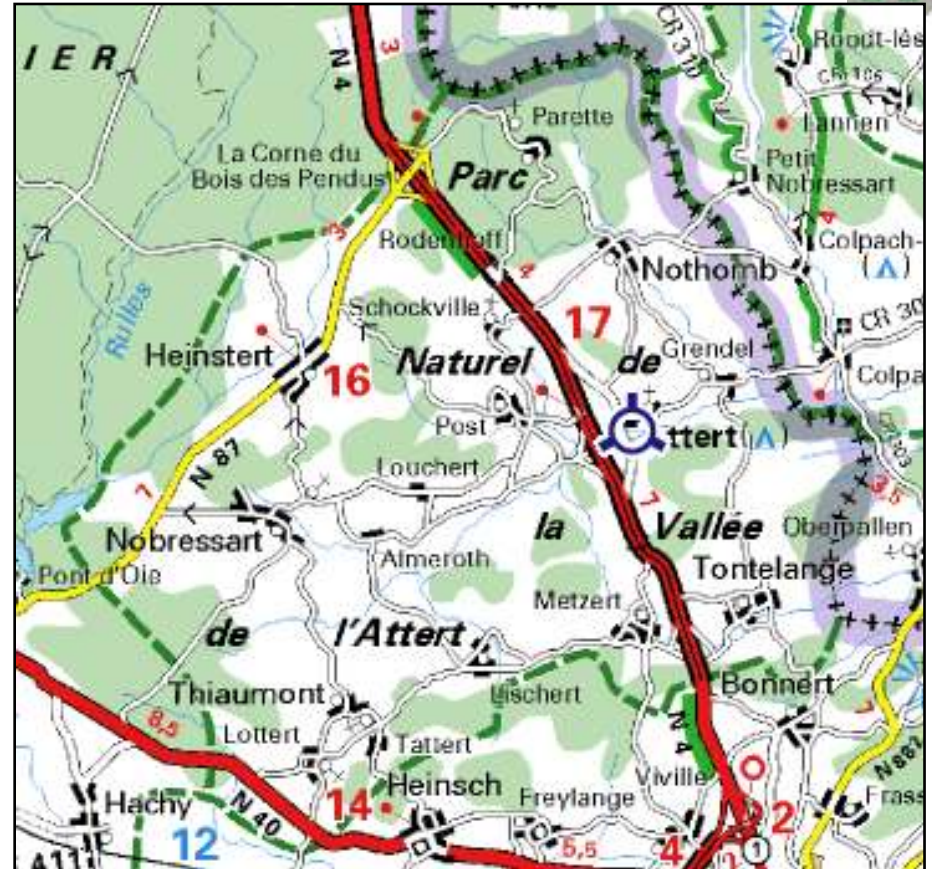
Renouée du Japon



Berce du Caucase

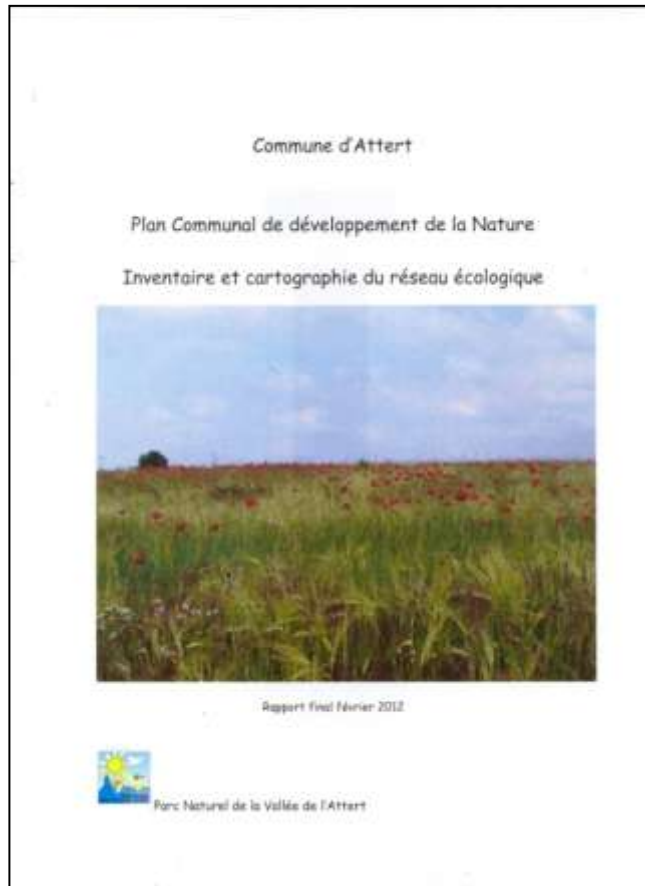


- Qualité physico-chimique de certains cours d'eau
- Production de déchets importante
- N4



# Opportunités

- Nouveau plan de gestion Parc naturel
- PCDN



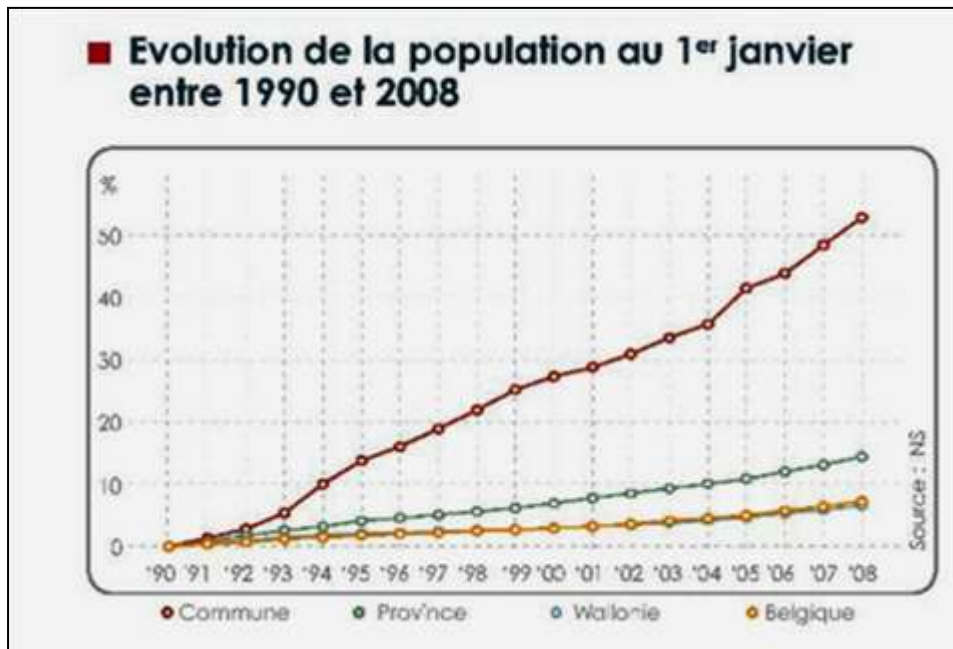
## Menaces

- Urbanisation de terrains humides
- Jardins pas toujours naturels

# Démographie

## Constats

- Forte augmentation de la population
- + 630 ménages en 2025



Source: commune à la loupe Attert Idélux

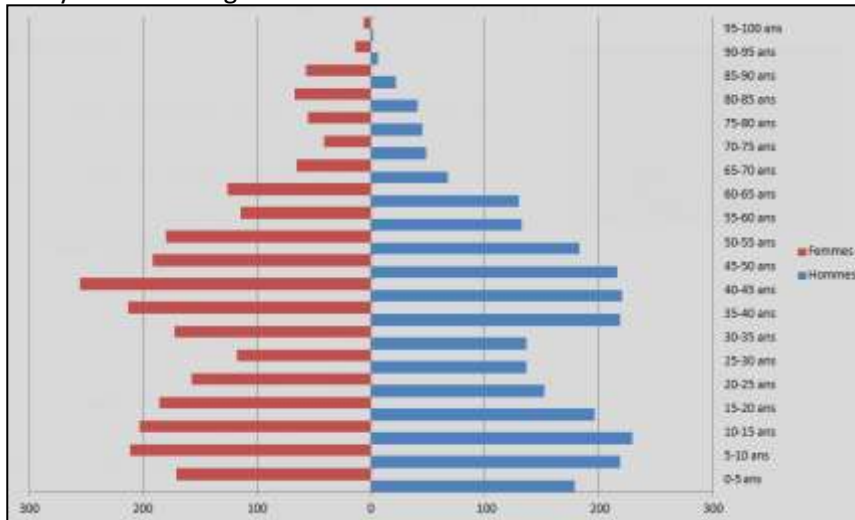




# Atout

- Population s'est rajeunie

Pyramide des âges – Données communales du 7 novembre 2011



## Faiblesse

- Prix de vente élevé de l'immobilier



# Menaces

- Perte de la qualité rurale et sociale
- Vieillesse de la population

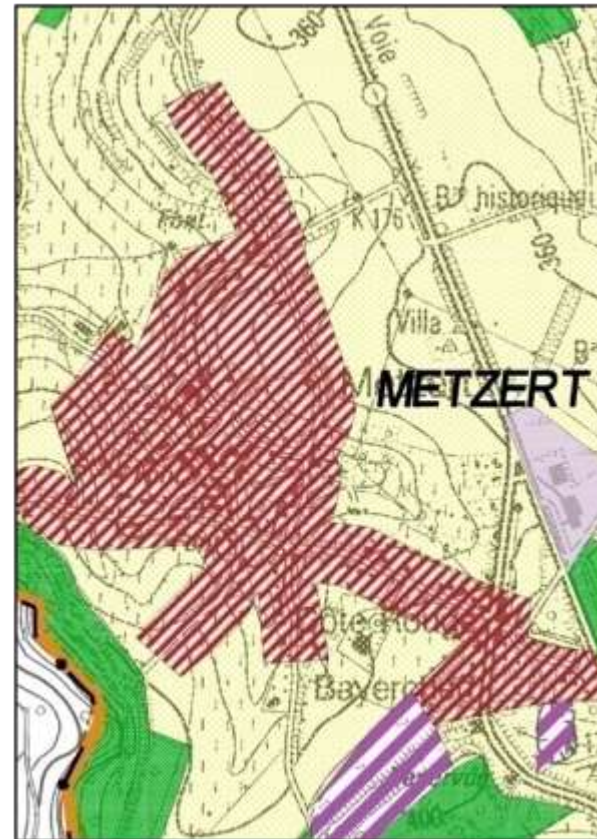


# Aménagement du territoire et urbanisme



## Atouts

- Ancien bâti bien conservé
- RGBSR
- Potentiel suffisant



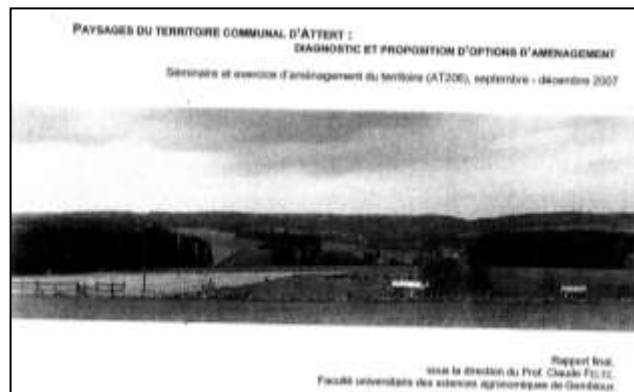
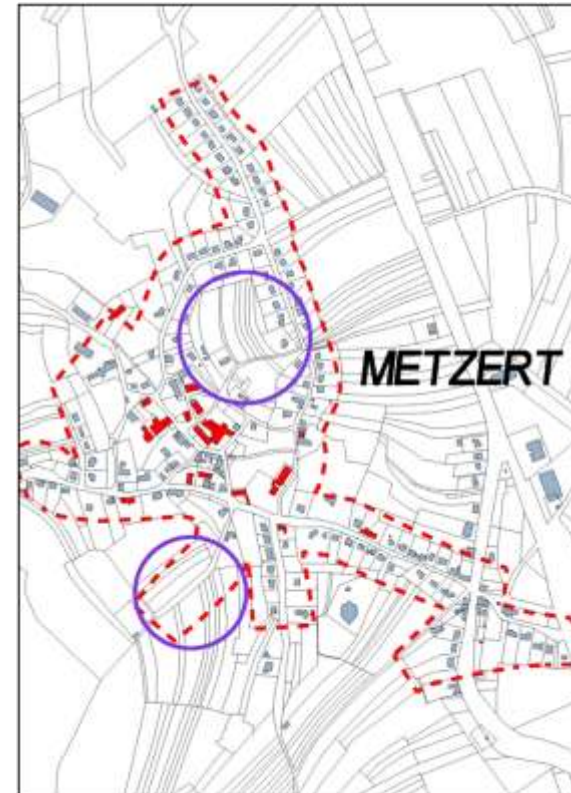


## Faiblesses

- Équilibre à trouver entre:
  - Faible densification (rural)
  - Besoin de petits logements
  - Économies d'énergie
- Moins de terrains faciles et terrains à équiper
- Rétention foncière
- Superficie moyenne plus élevée

## Opportunités

- Planification des zones libres
- Étude paysagère de Claude FELTZ
- Étude paysagère N4





# Metzert



# Logement

## Constats

- Moins cher qu'au GDL;
- Demande de petits logements



## Faiblesses

- Pression sur le prix
- Peu de logement public
- Peu de logement locatif et appartements





# Opportunités

- Lotissement d'Heinstert



- Lotissement de Nothomb

ATTENT Conseil communal

## Un nouveau lotissement à Nothomb

La Commune et les Habitants du Sud-Luxembourg vont construire des maisons et des appartements au quartier Escep à Nothomb.

« Jean-Claude FRIED »

Le programme va être mis en œuvre dans le cadre du programme de logement à Arbet. Il s'agit d'une opération de logement destinée à la vente (logement social et construction sociale) et de logements locatifs qui seront répartis au quartier Escep à Nothomb, entre la rue des Terres et la rue de Post.

Le terrain communal division n° 1 du quartier Escep, à proximité de la maison de village et du local communal, sera mis à disposition des Habitants du Sud-Luxembourg (HSL) par le biais de la passation d'un acte de reconnaissance au profit d'Arbet. Ce qui permettra aux HSL de construire les 12 maisons, 6 logements sociaux locatifs et les infrastructures nécessaires sur propriété communale. L'acte reconnaîtra la vente des habitations, conformément aux bases énoncées ci-dessous. Les conseils ont approuvé ce projet et ont désigné le Comité d'occupation de l'opération pour représenter le Conseil communal de la passation de l'acte.

Sur ce point, ma jéré et municipal ont voté à l'unanimité.

Les conseillers ont également décidé l'aménagement d'un espace de convivialité à Post, non loin de la maison de village qui a été aménagée en maison de quartier mise à la disposition du club des jeunes.

Dans le dossier de l'ancien groupe d'Arbet, les conseillers ont intégré leur accord pour la situation des fonds litigieux (les 100 m<sup>2</sup>) depuis lors, sans déduction d'une somme de 100 000 €, prélevée sur le compte-postal d'Arbet, somme qui sera versée en attendant la fin de la procédure judiciaire.

**Missions des habitants de HSL**

Dans le cadre de la « reconnaissance des maîtres », notamment envisagée associée les conseils locaux et régionaux dans un engagement solennel pour l'actualisation de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'énergie renouvelable sur leurs territoires, la commune d'Arbet s'est engagée volontairement à réduire d'un tiers sa consommation de CO<sub>2</sub> sur la zone avant la fin de l'année 2015. Les communes belges (Arlon, Remich, Carant, Caric, Housil, Leval, Lige, Middelbeek, Orléans et Sier-Ranc) et la commune luxembourgeoise de Rotherich ont signé cette association. Cela engage la commune d'Arbet à concevoir les projets sur plan d'urbanisme de l'énergie dans le respect des objectifs qui définissent le mandat d'Arbet des HSL. Les HSL ont accepté que dans le cadre de cet engagement, la Commune organisera des journées de l'énergie en collaboration avec la Commission européenne afin de permettre aux citoyens de bénéficier directement des opportunités et avantages découlant d'une utilisation plus intelligente de l'énergie.

Le responsable Arbet a assuré la vente, vendra également, en fin de l'année, à Arbet, de la mission de l'opération (voir le rapport qui sera communiqué aux responsables de la zone de projet et qui sera notamment transmis au Comité des HSL).

# Enseignement – Accueil extrascolaire – Petite enfance

## Atouts

- Priorité communale
- Soutien de projets privés



## Faiblesse

- Stagnation fréquentation scolaire

# Social

## Atouts

- Résidence des Ardennes
- Coopération internationale



## Faiblesses

- 10 bénéficiaires RIS
- Dualisation



# Economie – Emploi

## Atout

- Emploi frontalier (55%)



## Faiblesses

- Peu d'emploi sur la commune
- Peu de commerce
- ZAE Tontelange:  
raccordement égouttage  
difficile



# Agriculture

## Atout

- Diversification et produits du terroir

**Ferme Saur**

**Produit**  
Miel

**Adresse**  
101 route de la Vallée de la Saur  
35200 Saur

**Contact**  
M. Saur  
02 35 77 25 94  
www.saurfruits.fr

**Miel de Lischert**

**Produit**  
Miel

**Adresse**  
101 route de la Vallée de la Saur  
35200 Saur

**Contact**  
M. Saur  
02 35 77 25 94  
www.saurfruits.fr

**Miel de Thiaumont**

**Produit**  
Miel

**Adresse**  
101 route de la Vallée de la Saur  
35200 Saur

**Contact**  
M. Saur  
02 35 77 25 94  
www.saurfruits.fr



## Faiblesses

- Concurrence agriculteurs  
GDL



- Productions bio peu commercialisées comme telles

## Opportunités

- Mesures agro-environnementales
- Régal de nos terroirs



## Menace

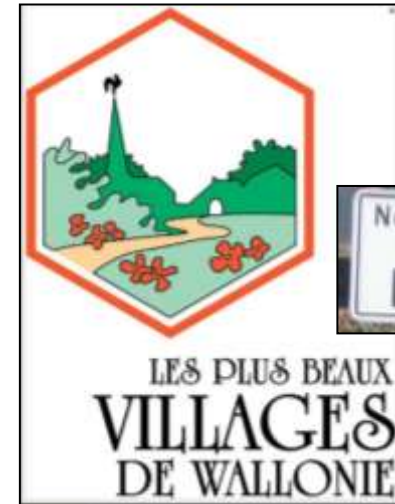
- Terres aux mains des GDL



# Tourisme

## Atouts

- SI
- Circuits balisés entretenus
- Nobressart



Date	Heure	Lieu de rendez-vous
jeudi 22/03/2012	13h30	Metzart (rue du Beurnet, 54)
jeudi 29/03/2012	13h30	Lichert à l'ancienne école (rue de Lamaine, 48)
jeudi 05/04/2012	13h30	Rouches, à la Chapelle (rue de la Sablière)
jeudi 12/04/2012	13h30	Chantemelle, à l'église (Place St Michel)
jeudi 19/04/2012	13h30	Rarette à l'église (rue de la Cour, 74)
jeudi 26/04/2012	13h30	Lichert à l'ancienne école (rue de Lamaine, 48)
jeudi 03/05/2012	13h30	Mabay-la-Neuve au Pont d'Or
jeudi 10/05/2012	13h30	Pressam, à l'église (rue du Centre, 14)
jeudi 17/05/2012	13h30	Tontelange, à l'église (place St Hubert)
jeudi 24/05/2012	13h30	Hemstert, à l'église (rue des Sables, 238)
jeudi 31/05/2012	13h30	Lottert, à la chapelle (La Chevée, 147)
jeudi 07/06/2012	13h30	Clarefontaine, au Cloître (rue de l'Abbaye)
jeudi 14/06/2012	13h30	Metzart (rue du Beurnet, 54)
jeudi 21/06/2012	13h30	Stockem, auimetière (rue des Bruyères)







- Centre de découverte
- Hébergements

**LA PASSAGERE**

2 personnes  
2 personen

Rue de l'Eglise 263  
6217 Thiaumont  
Guylaine et Jacques LAMURY  
Tél.: +32(0)63/ 22 20 43  
jac.lamury@belga.com.net  
<http://sites.belga.com.net/lapassagere/>

**ANTICA ROMA**  
RESTAURANT  
PIZZERIA

Cuisine Italienne  
Méditerranéenne  
et Spécialités du terroir

Tel. 0032 663 37 07 47  
Fax. 0032 663 93 14 47

**GÎTE DE TONTELANGE**  
"AU SIMPLE BONHEUR"

6 / 8 personnes  
6 / 8 personen

Rue de Broennes 365  
6217 Tontelange  
Serge LAURENT  
Tél.: +352 50 58 60  
+352 20 03 20 00  
Fax.: +352 50 58 63  
s.laurent@tpt.lu

**CAMPING SUD**  
\*\*\*\*

93 emplacements  
93 standplaatsen

Voie de la Liberté 75  
6217 Attert  
Tél.: +32(0)63/ 22 37 15  
info@campingsudattert.com  
[www.campingsudattert.com](http://www.campingsudattert.com)

**GÎTES DE NOBRESSART**

4 / 6 personnes  
et 2 / 4 personnes  
4 / 6 personen  
en 2 / 4 personen

Rue du Kéur 140  
6217 Nobressart  
Miret Marie WELLEN-MANZ  
Tél.: +352 80 95 18  
+352 881 93 95 19  
miret.manz@tptmail.com  
miret.manz@tpt.lu  
[www.nobressart.gite](http://www.nobressart.gite)

**GÎTE D'HEINSTER**  
"AN DER PESCH"

2 / 4 personnes  
2 / 4 personen

Rue des Pêch 352  
6217 Heinster  
Tél.: +32(0)63/ 22 20 57  
c.vogels@tptmail.com  
[www.heinster.lu](http://www.heinster.lu)

**LA KWERT**  
ECC

4 / 6 personnes  
4 / 6 personen

Rue de la Rouy 200  
8.6217 Nobressart  
Tél.: +32(0)63/ 25 10 31  
jacobson@belga.com.lu

**LE ROUY**

6 personnes  
6 personen

Rue du Rouy 200  
6217 Nobressart  
Tél.: +32(0)63/ 25 25 10  
+32(0)495/ 57 72 47  
lerouy@tpt.lu  
[www.lerouy.lu](http://www.lerouy.lu)

# Mobilité

## Atouts

- Lignes de bus
- Telbus
- Initiatives locales
- Mobilité douce
  - Sentiers de liaison
  - Vicinal
- Covoiturage



Photo: Asbl Au Pays de l'Attert

Luxcovoiturage			
Principe	Avantages	Conditions	Modalités
<p><b>Principe</b></p> <p>Le principe de Luxcovoiturage est de partager un véhicule avec d'autres personnes pour effectuer un trajet commun.</p>	<p><b>Avantages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Économiser sur le coût du transport.</li> <li>Économiser sur le coût de l'entretien du véhicule.</li> <li>Économiser sur le coût de l'assurance.</li> <li>Économiser sur le coût de la consommation.</li> </ul>	<p><b>Conditions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le véhicule doit être immatriculé en Belgique.</li> <li>Le véhicule doit être assuré.</li> <li>Le véhicule doit être en état de marche.</li> <li>Le véhicule doit être équipé d'un GPS.</li> </ul>	<p><b>Modalités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le conducteur doit être titulaire d'un permis de conduire.</li> <li>Le conducteur doit être âgé de 18 ans ou plus.</li> <li>Le conducteur doit être résident en Belgique.</li> <li>Le conducteur doit être inscrit au registre de la population.</li> </ul>



## Faiblesse

- Radars préventifs: 72% de dépassement vitesse



# Loisirs – Sport - Culture

## Atouts

- Associatif dense



Fête du Parc Metzert 2010



Tontregrange 2010



Carnaval Heinstert 2012

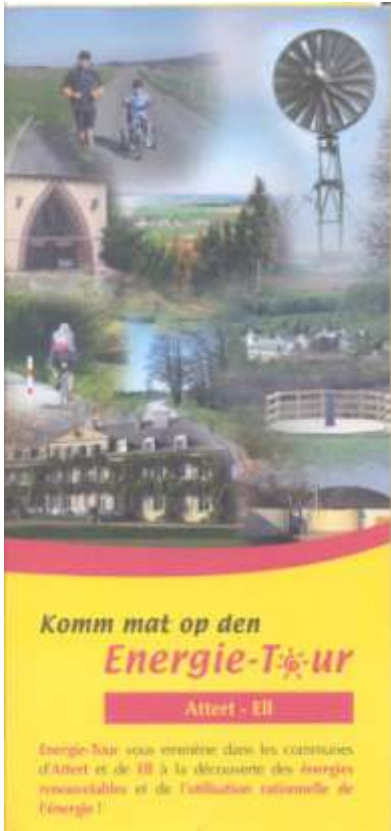
- Infrastructures sportives
  - Habay
  - Rédange
  - Arlon

# Energie

## Atouts

- Projet Pôle énergie
- Biométhanisation
- Photovoltaïque
- Chaudières
  - À copeaux
  - À pellets





## Opportunités

- Championnat des ER
- Convention des Maires



- Nouveau cadre légal éolien  
RW

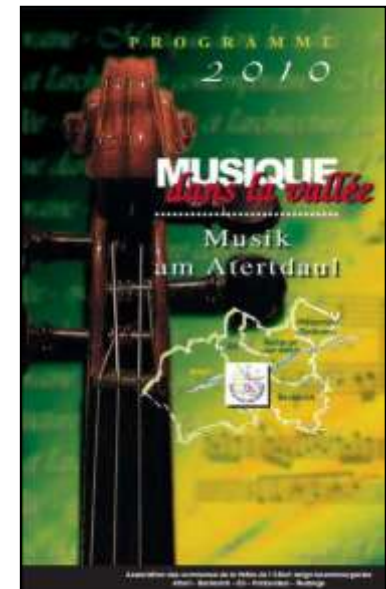
# Gestion communale

## Atouts

- Diminution de la dette
- Peu de personnel communal
- Collaboration ASBL Au Pays de l'Attert
- Coopération avec communes Vallée de l'Attert
  - Attert
  - Beckerich
  - Ell
  - Prézédaull
  - Redange



Photo: Asbl, novembre 2007





# Consultation villageoise



# Méthode de consultation

1. Questions d'éclaircissement

2. Consultation

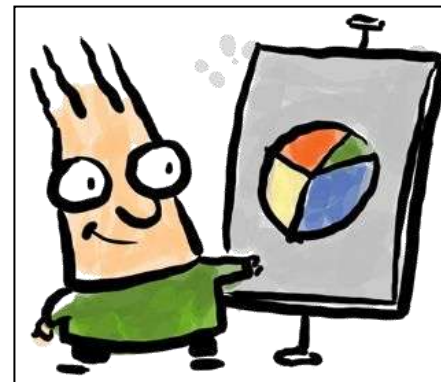
– validation de la grille via le recueil de :

- commentaires sur les items de la synthèse AFOM :

- opposition,

- infos complémentaires, nuances

– nouveaux items



# Consignes

## – interventions

- brèves (30 secondes maxi)
- non débattues
- écrites (7 mots maxi, une idée par papier) sur des post-it collés et au besoin regroupés par thème en regard des items concernés

## – désaccords sont marqués par un éclair



# Prochaines étapes...



- Réunion de synthèse (janvier 2013)
  - Groupes de travail par thèmes (1<sup>er</sup> semestre 2013)
- Formulaire d'inscription



Merci de votre participation !